

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 44

Artikel: Les choux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Le flottage du bois dans les Alpes.

C'est un rude métier que celui des bûcherons et flotteurs des Alpes. Les coupes se font en grand, ordinairement en hiver. Un spéculateur achète une forêt et la fait abattre d'un coup. Les ouvriers, qui demeurent trop loin pour retourner chez eux chaque soir, s'établissent dans les granges ou dans les chalets les plus rapprochés et font eux-mêmes leur cuisine, essentiellement composée d'une espèce de *polenta*. Qu'il y ait sur le sol quelques pieds de neige, ou que le thermomètre tombe à — 20°, ce qui n'est pas rare sur ces hauteurs, peu importe, ils sont debout dès l'aube et travaillent jusqu'au soir. Le bois coupé, il reste à l'amener à portée d'une route carrossable. On le jette d'abord dans le lit du ruisseau le plus voisin. Parfois la pente est assez régulière pour qu'on puisse le faire glisser sur le sol, la neige aidant ; mais sur les pentes abruptes où il rebondirait et se briserait en mille éclats, il faut construire ce que l'on appelle une *rize*, c'est-à-dire un couloir formé de longues tiges de sapin, reposant sur des pieux solides, et rangées trois par trois, celles des bords plus relevées et faisant barrière. La rize établie, on y lance le bois. Les premiers troncs descendent lourdement, enlevant l'écorce et les noeuds, polissant le chemin où le bois glisse bientôt avec une rapidité qui donne le vertige. C'est plaisir de le voir. On peut de cette manière le lancer, sans trop de perte, dans les ravines les plus profondes. Mais le ruisseau que l'on atteint ainsi n'est souvent qu'un mince filet, où de petites bûches pourraient à peine flotter. On établit alors une écluse au-dessus du point où aboutit la rize ; on l'ouvre et il s'en échappe un torrent momentané, auquel rien ne résiste. J'ai vu l'un de ces torrents artificiels roulant avec lui et précipitant de cascade en cascade plusieurs centaines de troncs énormes, qui se heurtaient dans leur course folle, bondissaient et se ruaient les uns contre les autres, emportés avec un fracas horrible par la fougue des eaux ; puis tout à coup le flot passait, et il ne restait de ce déchainement qu'un ruisseau paresseux et de petites vagues

d'écume qui blanchissaient sur le rocher.

Enfin l'on arrive à un véritable torrent, capable de transporter le bois. Il faut alors suivre la flottée, en remettant à l'eau les troncs qui ont été jetés au bord ou qui sont restés acculés contre un bloc. Ce n'est pas la partie la plus facile de la tâche. On ne peut guère cheminer commodément dans le lit des torrents alpins. La plupart se sont creusé leur route au fond de gorges redoutables, où l'on ne descend que par des dévaloirs, souvent même en se faisant suspendre à une corde, et qui sont coupées d'étranglements si étroits, qu'il suffit d'une bûche prise en travers pour arrêter toutes celles qui viennent ensuite. Il se forme ainsi des entassements fabuleux, des montagnes de bois. Si l'on peut reconnaître et dégager le tronc qui fait clef, tout l'édifice est emporté d'un coup ; autrement, il faut se résigner à les prendre l'un après l'autre et à les jeter en avant du tas. Il est des cours d'eau dont le lit est si encaissé que sur une distance de moins d'une demi-lieue, cette opération est à recommencer huit ou dix fois.

Le flotteur est muni d'un instrument nommé le *grespil*. C'est une longue et forte perche, armée au bas de deux pointes de fer, l'une terminale, l'autre fixée latéralement un peu au-dessus de la première. Le grespil sert à harponner à distance les troncs qui ne marchent pas ; avec la pointe terminale, on les pousse, avec la pointe latérale, on les tire à soi. On l'utilise aussi pour passer d'un bord à l'autre, ce qu'il faut faire quelquefois et ce qui n'est pas toujours facile. Dans ce but, on en enfonce le fer au milieu du lit de la rivière, et l'on pivote en s'appuyant sur l'autre extrémité et en se couchant si bien que l'eau vous glisse jusqu'aux épaules et n'a guère de prise. On peut ainsi franchir des torrents très impétueux.

Malgré les services que rend le grespil, le métier de flotteur est toujours pénible et dangereux. Celui du chasseur de chamois fait moins de victimes et n'est pas aussi rude. Le chasseur ne compte pas avec la fatigue ; il est entraîné par la passion. Aucun attrait de

ce genre, aucune espérance passionnée ne soutient le flotteur. Son travail n'est que son gagne-pain, et sa seule récompense est de rapporter le samedi soir quelques francs à sa famille. Et que de peine pour les gagner ! que de journées passées au fond de gorges où le soleil ne pénètre jamais et où il faut sans cesse se plonger jusqu'à la ceinture dans une eau toujours glacée ! Parce qu'on est jeune et robuste, on croit pouvoir le faire impunément ; mais tout se retrouve plus tard, et la vieillesse arrive avant l'âge avec ses infirmités et ses douleurs. Heureux encore quand on ne fait que prodiguer sa santé ! Mais les accidents ne sont pas rares, et le torrent où il va gagner sa vie est souvent le tombeau du flotteur. Quand, par exemple, on fait jouer l'écluse, on établit de distance en distance des travailleurs chargés de rejeter à l'eau tous les troncs qui, dans leur course désordonnée, ont été lancés hors du courant. Sitôt qu'il voit venir le flot, le premier ouvrier avertit le second et ainsi de suite, de manière à ce que chacun puisse se réfugier en lieu sûr ; mais chaque distraction peut être payée par une victime ; et puis, le torrent ronge ses bords avec assez de violence pour y déterminer des éboulements considérables : tant pis pour le flotteur qui n'a pas su choisir son abri. Mais c'est dans les gorges, lorsqu'il s'agit de remettre à flot les tas de bois arrêtés, que le danger est le plus grand. Il est souvent impossible de travailler du bord ; il faut donc monter sur le tas, et rien n'est plus incertain que l'équilibre de ces échafaudages amoncelés au hasard. Malheur à l'ouvrier qui n'est pas sur ses gardes ! Un tronc n'a pas besoin de rouler de bien haut pour lui fracasser un membre, et si la masse d'eau retenue derrière le barrage vient à se faire jour et à tout emporter d'un coup, il n'y a point de salut pour quiconque n'a pas eu le temps de sauter sur terre ferme : le torrent est impitoyable ; il entraîne tout pèle-mêle.

E. RAMBERT.

Les choux.

Il est peu de plantes qui soient aussi souvent citées dans la conversation que

les choux, et qui l'alimentent plus par les images, les proverbes, les locutions populaires qu'ils lui fournissent.

Dans la pâtisserie, ils donnent leurs noms à différentes pièces ; on y trouve des choux aux amandes, des choux à la crème, etc.

Mon chou, mon petit chou, mon chou-chou, sont employés comme termes d'affection, de tendresse familière. Une ancienne ordonnance permettait aux pâtissiers de Paris de vendre des ratons et des choux, espèces de pâtisseries assez délicates et auxquelles on donnait la forme d'un rat ou d'un petit chou. De là les noms de *raton, chou, chou-chou, petit-chou*, que les femmes donnent à leurs petits enfants.

Feuille de chou, se dit d'un journal, d'un écrit sans importance, d'un titre sans aucune valeur.

Aller planter des choux ou ses choux. Se retirer à la campagne pour y mener une vie privée.

A Rome, on disait *planter ses laitues, ses salades*. On sait la réponse que fit le vieil empereur Dioclétien à un de ses amis qui le pressait de reprendre la pourpre : « Si tu voyais les belles laitues que j'ai plantées de ma main à Salone, tu ne me conseillerais plus de quitter ma retraite pour la couronne. »

Lorsqu'on veut renvoyer quelqu'un chez lui, le destituer, le priver de son emploi, de ses fonctions, on dit : *Il faut l'envoyer planter ses choux.*

Etre en lieu de planter des choux. Etre en terre ferme, être hors de danger, dans un lieu où l'on peut planter des choux, après une longue et périlleuse traversée sur mer. On dit dans le même sens : *Etre sur le plancher des vaches.*

Quand quelqu'un est dans l'embarras, on dit : *Il est dans les choux.* *Aller à travers choux*, c'est agir étourdiment, sans réflexion. *Etre bête comme chou*, être fort bête. *Faire bien valoir ses choux*, c'est faire valoir ses qualités, ses avantages, vanter sa marchandise, son commerce. *En faire des choux et des raves.* Faire de quelque chose l'usage qu'on voudra.

Et chacun sait que *ménager la chèvre et le chou*, exprime la manière de faire des personnes qui veulent ménager les deux partis, les deux adversaires entre lesquels elles se trouvent, afin de ne pas se compromettre.

En faire comme des choux de son jardin, c'est user à son gré d'une chose qui ne vous appartient pas comme si on en était le maître : *Il use de ma maison comme des choux de son jardin.*

Faire ses choux gras de quelqu'un ou de quelque chose, c'est en faire son profit, son régal.

De quelqu'un qui n'a pas réussi dans ses projets, qui n'a rien pu conclure dans une affaire, on dit qu'il a *fait chou blanc*.

Tonner sur les choux. Faire plus de bruit, plus de peur que de mal.

Venir au monde sous un chou est un mode de génération qu'on propose à la crédulité des enfants pour se dispenser de leur en dire davantage. Se dit aussi ironiquement en parlant d'un homme dont l'origine est douteuse, inconnue.

Cela ne vaut pas un trognon de chou, dit-on de quelque chose qui n'a aucune valeur.

Manger des choux par le trognon. Etre mort, enterré, c'est-à-dire dans une position qui rapproche des tronçons des choux et éloigne des feuilles.

Chou pour chou, sert à exprimer une égalité parfaite entre les choses. *Il y a chou et chou* : entre deux choses semblables, il peut cependant exister des différences notables.

Ce n'est pas le tout que les choux, il faut du lard pour les cuire, signifie qu'on n'a encore qu'une partie de ce dont on a besoin.

Citons, pour finir, les quelques couplets de cette jolie et spirituelle chanson que publiait l'autre jour la *Scène*, de Genève, sous la signature : AUGUSTE DUFOUR :

LES CHOUX.

Les fleurs, les choux, les jardinières,
M'ont inspiré plus d'un couplet.

A nos cultures maraîchères,
J'emprunte aujourd'hui mon sujet.
Cependant, j'éprouve un scrupule
Lorsque, sans consulter vos goûts,
Je viens... n'est-ce pas ridicule ?

Au dessert vous offrir des choux.

Pour les choux, la reconnaissance
Doit parler haut dans notre cœur :
Ne sont-ils pas de notre enfance
Le premier abri protecteur ?

Vénus, dit-on, naquit de l'onde,
Mais quant à nous, nous savons tous,
Que lorsque nous vîmes au monde,
On nous ramassa sous des choux.

Dieu, dans ses bontés paternelles,
En fit pour toutes les saisons :
Choux de Milan, choux de Bruxelles,
Choux-fleurs, choux tardifs et choux

[prompts.]

L'été, le printemps et l'automne
Les font croître à l'envi pour nous.
Et l'hiver lui-même nous donne,
Sous sa neige encore des choux.

Ce mot seul est une caresse !

Jeunes amants et vieux époux,
Pour bien exprimer leur tendresse
N'en ont pas trouvé de plus doux.

« Cher petit chou ! » dit à sa femme

Ce vieux mari qu'elle rend fou ;

« Mon gros chou-chou ! » répond la dame,
Qui lui rend ainsi chou pour chou.

Ne point contredire personne,

Etre de l'avis du voisin,

Détonner quand sa voix détonne,

C'est ainsi qu'on fait son chemin.

Que d'autres vantent ce système,
Moi je ne me sens pas de goût
Pour ceux dont la prudence extrême
Ménage la chèvre et le chou.

Je pourrais bien, suivant l'usage,
Vous dire, soyez indulgents ;
Mais, des sifflets bravant l'orage,
J'aime mieux dire soyez francs !
Que ma chanson plaise ou déplaise,
Ne nous gêrons pas entre nous ;
Et si vous la trouvez mauvaise,
Renvoyez-moi planter mes choux.

Les statues de l'avenir.

Il se fait grand bruit depuis quelques jours, à Paris, autour d'un nouveau système de métallisation des cadavres. On sait qu'en trempant un objet quelconque dans un bain contenant des sels de métal et en faisant agir une batterie électrique, mise en contact avec cet objet, on obtient un dépôt galvanique ou métallique qui recouvre la surface de la matière plongée dans le bain.

S'il s'agit, par exemple, d'une statuette de plâtre, en la plongeant dans un bain de sels de cuivre, elle se couvrira d'une couche de ce métal qui, s'appliquant à sa surface comme une poussière dure, l'enveloppera sans détruire les détails ou la finesse du modèle. Il se formera une carcasse de métal à laquelle on pourra, à volonté, donner une épaisseur suffisante pour résister à des chocs violents, et l'on aura ainsi une statue plus ou moins indestructible.

Le docteur Variot, qui a tenté d'appliquer ce procédé à la métallisation du corps humain, aurait, paraît-il, admirablement réussi, et doit présenter sous peu à l'Académie des sciences un moutard doré.

On entrevoit sans peine les horizons nouveaux qu'une pareille industrie ouvrirait à l'humanité. Du coup, les cimetières deviennent inutiles, l'incinération est supprimée et les sculpteurs cessent de coopérer à l'industrie des pompes funèbres.

Un grand homme meurt-il, on le dore ou l'argenté suivant son mérite, et l'on place cette statue « vivante » sur un piédestal. Quant aux parents, on se borne à les bronzer, et la fiancée enlevée à la fleur de l'âge, le père mort après quarante ans de loyaux services administratifs, la belle-mère terrassée par les ans, remplacent, sur nos consolles ou nos cheminées, la Vénus de Milo, le Penseur de Michel-Ange et la pendule.

MADELEINE

par BERTHE BALLEY.

IV

Un mois environ s'était écoulé depuis le bal auquel nous avons assisté et Georges